

**Compte rendu de la réunion du Comité Directeur  
de la Ligue de Bretagne d'Escrime  
Le 15 juillet 2010 à Rennes**

**Présents :**

- BUSSERY Jean
- DESMARES Pascal
- DEUTSCHMANN Yann
- GUEGAN Sabrina
- GUYOMARD Sylvain
- LEGRAND Marc
- LE PRISE Thierry
- NICOLET Frank
- ROUXEL Annick
- VIALLE Eric

**Excusés :**

- DESBONNET Philippe
- JOSEPH Christian

**1) Ouverture de la séance par le Président de la LBE, Thierry Le Prisé (19h10)**

- Le Président remercie les membres du CD pour la confiance qu'ils lui ont accordée et rappelle l'objectif de faire progresser l'escrime bretonne.
- Le Président déclare souhaiter que les réunions du Comité Directeur fassent l'objet d'un travail de préparation en amont, avec communication préalable à tous les participants des éventuels documents de travail.

**2) Election des membres du bureau (point 1 de l'ordre du jour)**

- Le Président Thierry Le Prisé fait état des candidatures :
  - Sabrina GUEGAN s'est portée candidate au poste de Secrétaire Générale.
  - Annick ROUXEL conserve son poste de Trésorière.
  - Pascal DESMARES s'est porté candidat au poste de Vice Président .
  - Christian JOSEPH s'est porté candidat au poste de Vice Président.

*Remarque de Frank NICOLET : le poste de Président de la LBE étant occupé par un Maître d'Armes, il serait souhaitable que celui de Vice-Président soit occupé par quelqu'un n'appartenant pas à la corporation des MAs (d'où son propre retrait du poste de Vice-Président) .*

*Remarque de Eric VIALLE : il serait souhaitable de redéfinir le périmètre des missions du Secrétaire Général de la LBE.*

- Résultat du vote (à bulletin secret et à la majorité des suffrages exprimés) :
  - Sabrina GUEGAN : élue (10 bulletins favorables).
  - Pascal DESMARES : Elu (9 bulletins favorables, un bulletin blanc).
  - Christian JOSEPH : Non élu (4 bulletins favorables, 6 défavorables).

Le bureau de la LBE sera donc constitué comme suit :

- Président : Thierry LE PRISE
- Vice Président : Pascal DESMARES
- Trésorière : Annick ROUXEL
- Secrétaire Générale : Sabrina GUEGAN

☐ Le Président Mr Le Prisé rappelle les données de la question :

- 1) Un Coordinateur Technique est nécessaire.
- 2) Il n'existe qu'un seul candidat motivé pour ce poste : Philippe LEMOINE
- 3) Nos partenaires institutionnels se montrent sensibles à la situation de la LBE et ont demandé à être informés de l'évolution du dossier pour ce poste de Coordinateur Technique.

Un tour de table est organisé au sujet des points 1 et 2 évoqués ci-dessus :

- 1) Aucune objection n'est formulée quand au besoin pour la ligue de disposer d'un coordinateur technique
- 2) Aucune objection n'est formulée quand à la candidature de Philippe LEMOINE

Sans s'opposer à la candidature de Philippe LEMOINE, Yann DEUTSCHMANN et Jean BUSSERY insistent sur la nécessité de définir clairement les tâches du Coordinateur de ligue (en nature et en quantité), préalablement à toute conclusion de contrat.

La question porte notamment sur l'implication du Coordinateur dans l'encadrement des stages.

Eric VIALLE fait remarquer que les stages de formation de cadres doivent être effectués « *sous la responsabilité* » du coordinateur technique.

Il est toutefois convenu que cette responsabilité n'implique pas nécessairement la présence du Coordinateur Technique sur les lieux pendant toute la durée du stage.

☐ Le Président Le Prisé évoque les différentes solutions contractuelles :

1) Le CDD :

En raison des problèmes que pose cette solution, compte tenu des précédents contrats déjà effectués pour le compte de la LBE, cette solution est rejetée.

2) Le CDI à temps partiel :

En raison du caractère provisoire de la mission (attente d'un CTS nommé par l'état) et de la situation du candidat (CDI pour le compte de la Rapière de Brest, faisant déjà l'objet d'une subvention), cette solution est rejetée.

3) La prestation d'auto-entrepreneur :

Cette solution ne semble pas présenter d'inconvénients particuliers. Le seuil de 32 100 € (51 000 € par foyer fiscal) de chiffre d'affaire maximal semble permettre de l'envisager.

Un tour de table est effectué au sujet du cadre contractuel à adopter.

Les solutions CDD et CDI ayant été unanimement rejetées. La solution « auto-entrepreneur » est plébiscitée par 9 voix pour et 1 abstention.

Marc LEGRAND refuse provisoirement de se prononcer sur cette option dans l'attente d'informations complémentaires.

Le président, Mr le Prisé est mandaté pour proposer à Mr Philippe Lemoine des missions de coordinateurs et développeurs en tant que prestataire.

#### **4) Road-show (point 3 de l'ordre du jour)**

Le road-show aura lieu le 18 septembre, esplanade Charles de Gaulle à Rennes. Une charte municipale a été signée et la ville de Rennes prend en charge toute la maintenance. Il restera donc 2600 euros à la ligue et une proposition acceptée à l'unanimité a été faite pour acheter des oriflammes.

Le road-show est un événement fédéral, important pour la ligue. Une information va être faite vers les clubs et comités afin de les informer clairement sur cet événement. Une proposition a été faite par Mr Le Prisé de faire réaliser une fiche d'identité des clubs et comités départementaux, par eux même, en format A4 afin de les présenter dans l'espace ligue.

*(une réunion aura lieu le 2 septembre à la garnison de Rennes concernant les personnes qui se sont proposées pour les différentes animations)*

#### **5) commissions provisoires (point 4 de l'ordre du jour)**

Une proposition de commissions provisoires est faite par le président, Mr Le Prisé. Ces commissions provisoires porteront sur :

- L'évaluation des actions de la ligue jusqu'à aujourd'hui.
- L'inventaire des ressources matérielles, financières et humaines de la ligue.
- L'inventaire des besoins au niveau ministériel, socio-économique, fédérale, des comités départementaux et des clubs.

Toute personne œuvrant pour l'escrime pourra faire parti de la commission provisoire (tireurs, dirigeant...) . Un membre du comité directeur sera le président de la dite commission.

La présente proposition est acceptée par 10 votes favorables.

Mr Legrand se propose de prendre en charge la commission sur l'inventaire des besoins. Mr Vialle et Mr Guyomard se sont proposés pour la commission d'évaluation des actions sportives.

## 6) divers

- Le comité directeur a pris note du bilan financier de l'opération USEP donné par Lorient. Une question se pose pour l'aide financière qui sera donnée par la ligue. Mr le président se charge de s'entretenir du dossier avec les organisateurs.
- Le comité directeur est favorable au projet de coupe vétéran demandé par Mr Gaudin et Mr Jaray. Mr Vialle se propose de les aider pour la mise en place de ce projet. Un courrier leur sera envoyé pour les informer.
- Afin de remercier Mme Marie-Françoise Brisset de tous les services rendus durant son mandat à la ligue, le déplacement et deux places lui seront offerts afin d'assister à la coupe du monde d'escrime.
- Proposition de faire les inscriptions à 3 euros pour le championnat de Bretagne de Quimper pupilles, benjamins avec un tee-shirt gratuit pour chacun. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.
- Le président fait lecture de la lettre de Mr Desbonnet à l'intention du comité directeur.
- Mr Legrand demande à ce que l'augmentation de la part financière de la licence au niveau de la ligue soit faite par délibération au niveau du comité directeur avant l'assemblée générale.
- Mr Bussery demande à ce qu'on puisse étudier la possibilité d'une convention entre la ligue et les cadets de Bretagne pour la mise à disposition de leur salle d'armes dans le cadre du CLE.

Fin de séance à 23 Heures 10